Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Feuillet n°2023/
Publié le 26/06/2023
ID : 044-200067635-20230626-06_2023_18-AR

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13 rue des ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 22 juin 2023

06.2023-18	**CYCLE DE L'EAU** **Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Aménagements intérieur et extérieur des véhicules du service Cycle de l'eau »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que le service Cycle de l'eau a fait l'acquisition de plusieurs nouveaux véhicules et que pour permettre des interventions en sécurité sur le domaine public, ces véhicules doivent faire l'objet d'un aménagement extérieur,

Considérant que les véhicules sont livrés nus, il est nécessaire de prévoir un aménagement intérieur qui facilitera le rangement du matériel de contrôle,

Considérant que la société PL Services du Tabari, sise ZI de Tabari rue des rosiers – 44190 CLISSON, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour l'aménagement intérieur de 3 véhicules et l'aménagement extérieur de 5 véhicules du service Cycle de l'eau, avec la société PL Services du Tabari, sise ZI de Tabari rue des rosiers – 44190 CLISSON, pour un montant de 9 835,50 € H.T. soit 11 802,60 € T.T.C.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson

Le 23/06/2023
Nelly SORIN
Vice-Présidente Nelly SORIN par délégation de Président